

Projet SupMed

Compte rendu du comité de pilotage

28 et 29 Mars 2022 à Beyrouth



Le projet SupMed a démarré officiellement en novembre 2020. Durant la première année du projet deux comités de pilotage ont été organisés. Le premier a été consacré aux activités SupMed au Liban et a eu lieu à Montpellier en juin 2021, le second était organisé en ligne et a concerné l’Egypte en décembre 2021. Ce troisième comité de pilotage a été organisé en présentiel au Liban, il a vu la participation, en plus de nos partenaires au Liban et en Egypte, du FEEM et du ministère français de l’agriculture et de l’alimentation. L’ambassade de France et la représentation de l’AFD au Liban ont également participé à ce comité, montrant ainsi tout l’intérêt porté au projet SupMed par ces institutions. (cf. Annexe 1 : liste des participants).

Le programme s’est décliné en deux jours et quatre temps (cf. Annexe 2 : programme). Chaque présentation a été suivie par des questions de clarifications.

1. Déroulé du comité de pilotage

- **Jour 1, temps 1** : visite des investissements réalisés dans le cadre de SupMed (lacs collinaires de Boday et Nahlé), puis rencontres avec deux agriculteurs de la zone d’étude et une coopérative gérée par des femmes pour la petite transformation des produits agricoles issus de la zone d’étude.
- **Jour 1, temps 2** : **présentation des objectifs du projet SupMed et de la méthodologie suivie** et des résultats obtenus pour la sélection des agriculteurs représentatifs de la diversité agricole de la zone d’étude. Ces agriculteurs bénéficieront de l’appui SupMed mais seront également les signataires de la charte des bonnes pratiques agricoles SupMed.
- **Jour 2, temps 1** : **cette séquence a été réservée à la présentation des principales réalisations du projet mais également les différentes activités prévues pour l’année en cours**. Ce dernier point concerne en particulier : l’installation d’une serre pour cultiver des boutures en vert pour l’arboriculture au Liban et la mise en place d’une unité de compostage en Egypte, l’élaboration de stratégies d’adaptation en mobilisant des pratiques agro-écologiques qui seront déclinées par exploitation type (14 types au Liban et 8 en Egypte), et enfin réfléchir à la mise en place d’une charte de bonnes pratiques agricoles.
- **Jour 2, temps 2**. Ce temps a été consacré à la discussion et la prise de décision concernant le planning de l’année à venir :

2. Synthèse des décisions prises



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



CIHEAM
MONTPELLIER

- **Décision 1** : L'équipe SupMed doit préparer et soumettre pour avis à nos partenaires de terrain un Template sous forme de tableau présentant toutes les étapes et les échéances pour décrire avec précisions les stratégies d'adaptation et les interventions qui en découlent auprès de chaque type d'agriculteurs.
- **Décision 2** : Ces tableaux doivent être complétés et discuter avec les acteurs de terrains pour validation finale **avant Juin 2022**.
- **Décision 3** : Les partenaires de terrain SupMed doivent définir et partager avec l'équipe SupMed Montpellier la stratégie qui sera suivie dans chaque pays pour convaincre les agriculteurs à adhérer à la charte SupMed. Cette stratégie doit être élaborée et testée sur un petit échantillon d'agriculteurs **avant la mi-mai 2022 en Egypte et à partir de septembre 2022 pour le Liban**.
- **Décision 4** : les investissements collectifs doivent être opérationnels en juin 2022
- **Décision 5** : le second comité de pilotage se déroulera en Egypte de préférence en novembre 2022.



Annexe 1 : Liste des participants du comité de pilotage SupMed



Annexe 2 : Programme du comité de pilotage



Annexe 3 : Présentation des objectifs SupMed, des stratégies d'adaptation et des principes de la Charte des bonnes pratiques agricoles